

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE205 Société: Economie			
Ancien Code	SOCM2B05	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO2050		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Lucie DESPATURE (despaturel@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant avec les notions économiques de base afin de lui permettre de mieux comprendre et décrypter l'actualité économique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche de l'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B05A Economie 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie			
Ancien Code	23_SOCM2B05A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO2051		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lucie DESPATURE (despaturel@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant avec les notions économiques de base afin de lui permettre de mieux comprendre et décrypter l'actualité économique. Il fait suite au cours d'économie du Bloc 1.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable de:

- Approfondir les concepts fondamentaux de la microéconomie et de la macroéconomie.
- Développer la capacité d'analyse économique et la compréhension des mécanismes de l'économie.
- Décrypter et interpréter l'actualité économique pour relier théorie et pratique.
- Préparer à une réflexion critique et à la prise de décision dans des contextes économiques variés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Développement d'un projet entrepreneurial intégrant réflexion stratégique, gestion et présentation finale. (projet YEP)

Les séances de cours font suite au cours d'économie générale de B1 et abordent les thèmes suivants : Économie de marché : fonctionnement des marchés, offre et demande, comportements des consommateurs et producteurs, mécanismes de régulation et interventions publiques.

Économie nationale et internationale : indicateurs économiques, croissance, inflation, chômage, politiques économiques, commerce international et globalisation.

Investir : rôle et fonctionnement des marchés financiers, instruments financiers, stratégies d'investissement, gestion du risque et prise de décision financière. Toutefois, l'enseignante se réserve le droit de modifier les thématiques présentées aux étudiants lors du 1er cours, en fonction de l'actualité économique.

Démarches d'apprentissage

- Séances de cours dédiées au parcours du projet YEP
- Cours magistral avec démarche participative et de questionnement de la part des étudiants est souhaitée.
- Présentation d'exemples et de situations concrètes permettant une vision pragmatique des notions théoriques.
- Utilisation de supports écrits et visuels pour agrémenter la théorie (liens Internet, vidéo, ...)
- Les étudiants peuvent être invités, en amont de quelques séances de cours, à consulter une vidéo et/ou lire un article de presse/site internet.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Coaching lors des séances projet YEP
- Séance questions-réponses lors de la semaine miroir et du dernier cours
- Syllabus de cours, exemples, articles presse, vidéo et liens internet déposés sur la plateforme connectED. La consultation de ces documents est nécessaire pour la réussite de l'examen.
- La présence au cours constitue un élément essentiel dans la réussite de l'examen, les syllabi ne comprenant en effet pas tous les exemples et explications donnés lors des cours. Une présence assidue au cours est donc indispensable.
- Les étudiants ont la possibilité de consulter leur copie d'examen, selon les délais légaux, afin de recevoir des conseils personnalisés. La demande doit être introduite par email par chaque étudiant (despaturel@helha.be)

Sources et références

Ouvrages:

de Wasseige, Y. (2005), Comprendre l'économie politique, Couleur livres

Genty, P. (2001), Approche théorique de la comptabilité en euros et à partir de documents réels, C.R.D.P.

Gilbert, A. (1983), Comptabilité Générale, Dunod

Jacquemin, A., Tulkens, H. (1993), Principes d'économie politique, De Boeck Université, 2^e édition

La politique monétaire, Notes d'information, Banque Centrale Européenne (disponible sur www.ecb.int)

Pandolfi, E., Thoumin-Berthaud, S. (2010), Principes Fondamentaux de l'économie et de la gestion, Hachette Education

Sloman, J. (2006), Principes d'économie, Pearson Education, 6^e édition

Blanchard Olivier, Cohen Daniel, Johnson Savid, Macroéconomie, 6^e édition, Pearson, 2013

Bruneel Jean-Marie, Connaissances de gestion, 5^e édition, Labor éducation, 2011

Moreau Claire-Hélène, cours d'économie, année 2014-2015, Bac 2, Helha Tournai.

Sources documentaires et statistiques courantes

Banque Centrale Européenne (www.ecb.int)

Banque Nationale de Belgique (www.nbb.be)

Direction générale Statistique et Information économique (statbel.fgov.be)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Un syllabus mis en ligne sur Connect ED avec des notes de cours (résumé)

- Les documents et vidéos analysés au cours.

Les étudiants sont vivement invités à intégrer les compléments d'informations par une prise de note lors des cours.

Des documents supplémentaires (schémas, extraits vidéo) peuvent être présentés lors des séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

L'examen écrit (70%) portera sur la matière vue au cours

L'évaluation du projet YEP (rapport et pitch) 30%

Q3

L'examen écrit portera sur la matière vue au cours

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	30				
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Chaque partie d'évaluation et/ou du projet doit être présentée : si l'une de ces parties n'a pas été présentée ou que le travail est remis en retard, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).